

PORT AUTONOME DE DAKAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n ° T_DTDP_164

Cas sans préqualification

Travaux de rechargement de la jetée Nord du Port Autonome de Dakar

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » n°16380 du 09 janvier 2025 publié sur le Portail des Marchés publics du Sénégal et sur le site du Port www.portdakar.sn.
2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2025 des fonds, afin de financer les **travaux de rechargement de la jetée NORD du Port Autonome de Dakar** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° **T_DTDP_164**.
3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de rechargement de la jetée NORD du Port Autonome de Dakar.
4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2022 -2295- du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable du Marché (**Le Directeur Technique et du Développement des Ports**) Tél. : 33 849 45 45/ poste 4413 et par courriel : cpm@portdakar.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar – Direction générale 21, boulevard de la Libération au 1^{er} étage (couloir gauche) bureau n° 1D5 tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, les **jours ouvrables** (du Lundi au Vendredi) :
 - **Lundi- Jeudi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn** et de **14h à 16h30 mn**,
 - **Vendredi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn**
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - 6.1 **Capacité Financière**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Produire les états financiers certifiés au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 dûment par un expert ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou organismes assimilés. Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat ;
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de **Six Cent Millions (600 000 000)** francs CFA, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023)

- Fournir une ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, délivrée par une **institution bancaire** agréée par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de **Cent Millions (100.000.000) FCFA**.

6.2 Capacité technique et expérience

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir réalisé au moins deux marchés en travaux de rechargement de digue ou de protection de talus de digue ou similaires **au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024)** d'un montant total TTC supérieur ou égal à **trois cent millions (300.000.000) F CFA**. Fournir au moins deux (02) attestations de bonne exécution accompagnées les copies des marchés auxquels elles se rapportent. Chaque attestation doit préciser la nature du marché, la période d'exécution du marché, le montant total du marché et le nom de l'autorité contractante concernée
- **Disposer du matériel minimal suivant :**
 - 02 camions plateaux
 - 01 Ponton grue ou grue montée sur barge de 10 Tonnes au minimum
 - 01 lot de matériel de levées topographiques et bathymétriques.
 - 01 pelle mécanique de 28 m de rayon d'influence au minimum

NB : Le candidat devra fournir les pièces justificatives prouvant que le matériel est en propriété ou en location.

- **Disposer du personnel requis pour la réalisation des travaux :**
 - **un ingénieur Génie Civil ou équivalent (Bac+5 ans)** ayant au minimum dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux rechargement de digue ou de protection de talus de digue ou similaire: avoir réalisé au moins deux (02) projets sur les cinq (05) dernières années (2020 à 2024) ;
 - **un conducteur des travaux, technicien supérieur en Génie Civil (BAC + 2 ans) ou équivalent** ayant au minimum dix (10) ans d'expérience et avoir réalisé au moins deux (02) projets sur les cinq (05) dernières années (2020 à 2024) dans les travaux de même nature;
 - **un scaphandrier de niveau 2A avec** cinq (05) ans d'expérience globale et ayant réalisé au moins un (01) projet sur les (03) dernières années (2022 à 2024) ;
 - Un **Coordonnateur Hygiène Sécurité Environnement (HSE), ingénieur (bac +5) avec** au moins **cinq (05) ans** d'expérience et avoir participé au moins un (01) projet similaire sur les trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ;

NB : Les CV et les copies légalisées des diplômes du personnel proposé devront être joints à l'offre.

NB : les photocopies non légalisées des pièces énumérées ci-dessus ne seront pas acceptées

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, Rue des Messageries, zone du Port, contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000)** en FCFA les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn ;**
- **Vendredi : 7 heures 30 à 13 heures 30mn**

NB. La méthode de paiement sera en espèces

- 8.** Les offres devront être soumises au plus tard le **21 MAI 2025 à 09 h 30 mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1^{er} étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats **le même jour et à la même heure** à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de **cinq millions (5.000.000) francs CFA.**

La garantie de soumission devra être valable **28 jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront être valides pendant un délai minimum de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

Une visite des sites est prévue par l'Autorité Contractante le 12 MAI 2025 à 10h 30 mn et les candidats convoqués à la Direction Générale du PAD, 21 boulevard de la Libération.